Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Lycée Guy Chauvet (Loudun, 86) > Actualités https://etab.ac-poitiers.fr/lycee-guy-chauvet/spip.php?article354 - Auteur : Noëlla Cuau-Gillet



1ère STG : « Vainqueurs au concours du Mot d'Or, catégorie département de la Vienne»

publié le 29/06/2013

Descriptif:

Les élèves de première STG ont participé au concours du mot d'or dans le cadre de la semaine de la francophonie.

Les élèves de première STG ont participé au concours du mot d'or dans le cadre de la semaine de la francophonie.

Cette action permettait de mettre en valeur le vocabulaire économique acquis lors des enseignements d'économie générale et de management.

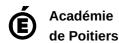
L'épreuve, qui se déroulait sur une heure, comportait cinq parties :

- 1ère partie : suggérer « des mots nouveaux » correspondant à des définitions proposées, il s'agissait ici de créer des mots nouveaux qui permettent une compression réelle de la définition.
- 2ème partie : trouver les mots existants dans le langage français et correspondants aux définitions proposées.
- 3ème partie : retrouver les équivalents français de 62 anglicismes glissés dans un texte (ex freestyle, junk e-mail, job...).
- 4ème partie : retrouver l'origine étymologique de quelques mots du langage économique (ex solde, solvable).
- 5ème partie : présenter, en une vingtaine de lignes, leur propre projet de création d'entreprise ou un projet qui a été réalisé et auquel ils auraient aimé participer.

Cet exercice a été préparé durant les cours de communication à partir des sujets des années précédentes, puisqu'il s'agit bien là de communiquer avec les autres. Les élèves furent très créatifs en terme de néologisme.

Les trois premiers élèves dans la catégorie 1ère STG du département de la Vienne font partie de la classe de 1ère STG : Cassereau Perle, Vion Jordan, Harduya Lucille.

Félicitations à tous les élèves de la classe.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.